

la fête des voisins

est organisée par :

Tél (obligatoire) :

Mail :

le à h

Lieu :

Nombre de participants :

adultes : enfants :

Bulletin à renvoyer **au plus tard 15 jours avant la manifestation** :

➡ soit par courriel à info@esvres.fr

➡ soit à déposer dans la boîte à lettres de la mairie